



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 70094

Texte de la question

M. Arnaud Robinet interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur la candidature de la France à l'organisation d'une exposition universelle en 2025. Le rapport de la mission d'information sur la candidature de la France à l'organisation de l'Exposition universelle 2025 a été remis le 29 octobre 2014 au Président de l'Assemblée nationale, avant d'être présenté au Président de la République, pour présenter la candidature de notre pays en 2016. Ce rapport préconise de se fonder sur le patrimoine existant, invite à l'adoption de nouveaux modes de financement pour ne pas impacter le contribuable, recommande d'impliquer autant que possible les plus jeunes générations et propose une exposition universelle polycentrée, rayonnant sur trois cercles concentriques, Paris, le Grand Paris et des métropoles régionales. Ces métropoles régionales, reliées à la capitale par TGV, pourraient proposer des expositions thématiques de quelques jours ou semaines, en appont des manifestations du Grand Paris. Il lui demande ainsi de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur la méthode innovante mise en avant par ce rapport, pour la candidature de la France, sans être exclusive à Paris, à l'organisation d'une exposition universelle en 2025.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70094

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9727

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)